
POINT FORT/ DROGUES: «LE CHANGEMENT VIENDRA DU TERRAIN»

Travailleuse sociale de formation, Ruth Dreifuss se penche sur la thématique des stupéfiants depuis plus de 20 ans. Partisane d'une dépénalisation de toutes les drogues, elle a suivi la deuxième session spéciale de l'ONU consacrée à ces substances, mi-avril. Rencontre.

PROPOS RECUEILLIS PAR RENATA VUJICA

En Suisse, dans les années 90, Ruth Dreifuss a mis en œuvre la fameuse politique des «quatre piliers» (prévention, thérapie, réduction des risques, répression). Depuis son départ du Conseil fédéral, elle continue à développer son expertise sur la thématique des stupéfiants. A Genève, elle préside la commission consultative en matière d'addictions, chargée notamment d'élaborer un projet-pilote de régulation du cannabis. L'organe devrait rendre ses conclusions en été 2016. A l'international, l'ex-ministre fait partie de la Commission globale de politique en matière de drogues. Depuis son appartement genevois, situé dans le réputé sulfureux quartier des Pâquis, elle expose son analyse sur les drogues, leurs interactions avec les droits humains...et le rôle des travailleurs sociaux.

Quels changements avez-vous observés au cours de ces deux dernières décennies à l'interface entre la drogue et des droits humains?

Dans un certain nombre de pays, la situation s'est plutôt détériorée. Au Mexique, par exemple, la militarisation de la lutte contre les planteurs et les trafiquants a fait 100 000 morts et 20 000 disparus. Et ceci sans diminuer la consommation, la production ni le pouvoir des organisations criminelles. Ailleurs, on observe de nombreux progrès, surtout dans le domaine de la santé publique. Les mesures de prévention et les traitements de substitution ont été reconnus même par des pays très répressifs, comme l'Iran ou la Chine. La prescription médicale d'héroïne s'est développée en Europe et au Canada. Globalement, on constate surtout une chose: le tabou est brisé. La conclusion de la session spéciale de l'ONU 1998, «Pour un monde sans drogues», était l'expression de ce tabou. Aujourd'hui, il est dépassé.

La fameuse «politique des quatre piliers», que vous avez développée, vient d'être reconduite. N'est-elle pas obsolète, 20 ans plus tard?

Le modèle des quatre piliers n'est pas obsolète, mais il reste au milieu du gué. La Suisse était pionnière dans les années 90; elle ne l'est plus aujourd'hui. Elle n'a pas pris la décision de décriminaliser la consommation, qui devrait être évidente. En Suisse, on a accepté de gaieté de cœur de vivre dans la contradiction.

C'est-à-dire?

Il y a une contradiction, politiquement assumée car nécessaire, entre interdire la consommation et protéger les gens qui s'y adonnent. Par exemple, nous sommes très fiers de nos locaux d'injection, dont le premier au monde a été ouvert à Berne. Or un local d'injection ménage la chèvre et le chou. On accueille dans un lieu plutôt pimpant, comme le Quai 9 à Genève, des gens qui viennent consommer des substances acquises sur le marché noir. L'Etat subventionne ce service parce qu'il permet de sauver des vies, de lutter contre la marginalisation et de protéger des conséquences d'une consommation clandestine. Cette contradiction, on ne la dépassera que par la décriminalisation.

Vous êtes partisane de la légalisation de toutes les drogues, y compris les drogues dures...

Je préfère le terme de régulation. Ne pas criminaliser la consommation ne veut pas dire tout autoriser. Au contraire, cela implique un contrôle de qualité de la substance, des lieux et de l'âge d'accès. Les règles seraient différentes en fonction de la dangerosité de la substance. Et une fois qu'on aura décriminalisé la consommation, on se rendra compte qu'il est tout aussi absurde de laisser le marché des stupéfiants entre des mains criminelles. Les Etats doivent reprendre le contrôle de ces substances. La demande des consommateurs existe, qu'on le veuille ou non. Les Etats pourraient y répondre à moindre risque, à meilleure qualité et améliorer la prévention.

Légaliser les drogues dures... Donner le contrôle du marché à l'Etat...Ce discours peut-il vraiment être entendu dans le climat politique actuel?

Je ne parle pas du climat politique. Je parle des réactions des personnes concernées, de ce que disent les médecins, les policiers, les scientifiques. Le changement viendra, mais, comme dans les années 90, il viendra de la base. De ceux qui considèrent que le deal de rue, tel qu'il existe par exemple dans le quartier où j'habite (Les Pâquis, à Genève, *n. d. l. r.*), ne peut pas être supprimé par la répression. Les trafiquants qu'on arrête peuvent être remplacés le lendemain par d'autres. La seule possibilité d'éviter ce deal de rue consiste à avoir des lieux de vente officiels et de reprendre le contrôle du marché.

Imaginons. Tout est légalisé. Qu'est-ce qui garantit que la consommation baisse?

Il n'existe pas de garantie à ce stade. Tout reste à faire. Il faut expérimenter des solutions, afin de pouvoir répondre à votre question de manière plus scientifique que je ne pourrais le faire aujourd'hui.

Vous êtes travailleuse sociale de formation. Quel rôle cette profession occupe-t-elle dans ce débat?

A l'époque de la scène ouverte de la drogue à Zurich et ailleurs, les travailleurs de rue, notamment, ont fait un travail admirable. Heureusement que de bons anges sont entrés dans cet enfer, cherchant le contact avec des gens désintégré socialement, distribuant des seringues propres, des pansements, de la nourriture. Ils ont montré qu'une consommation moins mortifère était possible. Ensuite, ils ont développé des propositions telles que les locaux d'injection. Ils ont contribué à «reconstruire» des personnes, qui ont repris confiance en elles-mêmes et recommencé à développer des projets de vie.

Et aujourd'hui?

Aujourd'hui, j'observe des initiatives comme le «drug testing», effectué lors de la *Street parade*, notamment. Même des consommateurs occasionnels peuvent se mettre en danger. Leur permettre de tester la qualité de leur drogue signifie aussi pouvoir les informer du risque encouru, leur recommander des mesures de prévention. Cet échange permet d'établir le contact, tout à fait essentiel, et une sorte de relation contractuelle.

Il existe aussi des institutions qui prônent l'abstinence ...

Dans l'absolu, ce serait la meilleure solution. Seulement entre l'idéal et une solution adaptée à tout le monde, il existe une sacrée différence. Les travailleurs sociaux se trouvent face à cette réalité au quotidien. Si on pose l'abstinence comme seule voie possible et que le bénéficiaire n'est pas prêt à y adhérer, ou qu'il a derrière lui des échecs cuisants, c'est une erreur. En re-

vanche, si le contrat thérapeutique propose une consommation sous surveillance et une réduction des doses, couplées avec un cadre de vie mieux réglé, l'objectif devient réalisable. L'important est d'établir un rapport de confiance avec les personnes et de faire, avec elles, le chemin qu'elles sont prêtes à suivre.

A Genève, vous présidez une commission qui travaille sur le futur modèle de consommation du cannabis. Pouvez-vous donner quelques conclusions?

Non! (Rires) Le Conseil d'Etat en aura la primeur. A l'origine, un groupe interpartis a proposé une voie vers la régulation. Notre commission est chargée de voir ce qu'il en est. A ce stade, je peux dire que la faisabilité légale est extrêmement limitée. On ne peut pas imaginer qu'un canton régule seul le marché du cannabis, comme le Colorado aux Etats-Unis, par exemple. Dans ce cadre juridique limité, nous sommes en train de dessiner des projets-pilotes, auxquels s'intéressent Genève, Berne, Zurich, et cinq ou six autres villes. D'ici l'été, nous espérons pouvoir remettre aux autorités politiques des projets bien formulés.

Si le cadre juridique actuel ne permet pas de légaliser le cannabis, que vous appelez pourtant de vos vœux, pourquoi ne pas lancer une initiative populaire?

Je crois que la Suisse est un pays dans lequel on aime bien savoir où l'on met les pieds. Ce pragmatisme nous a sauvés dans les années 90 ... Cette volonté qui consiste à dire: «Essayons, expérimentons, et si cela marche, nous changerons la loi.» Je soutiens cette démarche. Il vaut mieux proposer des mesures dont on connaît les conséquences. La politique est un processus. Et là, l'expérience des professionnels du terrain a un grand rôle à jouer ...

Le terrain, on y revient. Vous restez une travailleuse sociale dans l'âme ...

Bien sûr. ■

